

Cas exemple 5 - Subvention investissement, bien non amortissable

La société PEPITE acquiert un ensemble immobilier dont le terrain a une valeur de 200 000 € le 01/10/N (5 ans après l'achèvement). La construction est acquise via un contrat de crédit bail immobilier. Elle perçoit une subvention de 60 000 € par le Conseil Général, versée le 15/11/N. Il n'existe pas de clause d'inaliénabilité.

Travail à faire : Enregistrer les écritures nécessaires en N

Correction :

1 - Achat du Terrain le 01/10/N

Compte	Libellé	Débit	Crédit
211	Terrain	200 000	
512	Banque		200 000
	01/10/N, Enregistrement de l'immobilisation		

2 - Encaissement de la subvention le 15/11/N

Compte	Libellé	Débit	Crédit
512	Banque	60 000	
131	État – Subventions d'investissement		60 000
	15/11/N, Virement reçu n°		

3 - Au 31/12/N : Reprise quote-part de subvention au résultat

Compte	Libellé	Débit	Crédit
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	6 000	
747	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		6 000
	60 000 x 1/10		

Fiscalement : La société PEPITE devra déduire de manière extra-comptable les 6 000 € (non imposable sur l'année N). Pour les années N+1 à N+9, les quotes-parts seront imposables et aucun retraitement ne sera nécessaire. En année N+10, il conviendra de réintégrer extra-comptablement 6 000 €.

Cas exemple 6 - Subvention d'investissement, bien amortissable, et cession

Dans le cadre d'une prime de développement régional, l'entreprise industrielle SOMO a obtenu le 15 février N, une subvention au taux de 25 % destinée à financer l'acquisition d'un matériel d'une valeur de 50 000 € HT (taux de TVA 20 %) amortissable en linéaire sur 5 ans.

Cette subvention est reçue le 30 avril N et le matériel a été acquis et mis en service le 1^{er} avril N. L'entreprise SOMO cède ce matériel, le 2/01/N+5 pour un prix de 8 000 € HT (taux de TVA 20 %).

Travail à faire : Enregistrer les écritures nécessaires.

Correction :

1 - Obtention de la subvention le 15/02/N

Compte	Libellé	Débit	Crédit
441 131	État – Subventions à recevoir Subventions d'équipement <i>15/02/N, Notification de subvention. Financement du matériel (50 000 x 25%)</i>	12 500	12 500

2 - Achat du matériel le 01/04/N

Compte	Libellé	Débit	Crédit
2154 44562 404	Matériel industriel État – TVA déductible sur immobilisation Fournisseur d'immobilisations <i>01/04/N, Facture immobilisation n°</i>	50 000 10 000	60 000

3 - Encaissement de la subvention le 30/04/N

Compte	Libellé	Débit	Crédit
512 441	Banque État – Subventions à recevoir <i>30/04/N, Réception des fonds</i>	12 500	12 500

4 – Au 31/12/N : dotation aux amortissements de l'immobilisation

Compte	Libellé	Débit	Crédit
6811 28154	Dotations aux amortissements sur immobilisations Amortissement du matériel industriel <i>31/12/N, 50 000 x 20 % x 9/12</i>	7 500	7 500

4bis – Au 31/12/N : Reprise quote-part de subvention au résultat

Compte	Libellé	Débit	Crédit
139 747	Subventions d'investissement inscrits au compte de résultat Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice <i>31/12/N, 12 500 x 1/5 x 9/12 ou 7 500 x (12 500/50 000)</i>	1 875	1 875

5 – À la cession : enregistrement de la vente, le 02/01/N+5

Compte	Libellé	Débit	Crédit
462	Créance sur cession d'immobilisations	9 600	
757	PCIIC		8 000
44571	État – TVA collectée		1 600
	<i>02/01/N+5, Vente de l'immobilisation</i>		

5bis – A la cession : enregistrement de la sortie de l'actif, le 02/01/N+5

Compte	Libellé	Débit	Crédit
657	VCIICC	2 500	
28154	Amortissement du matériel industriel	47 500	
2154	Matériel industriel		50 000
	<i>02/01/N+5, Sortie de l'actif : (10 000 x 4) + 7 500</i>		

6 – Après la cession : Reprise quote-part de subvention restante, le 31/12/N+5

Compte	Libellé	Débit	Crédit
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	625	
747	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		625
	<i>31/12/N+5, Solde : (12 500 – (47 500 x 25%)) ou 2 500 x 25%</i>		

7 – Après la cession : solde des comptes de subventions, le 31/12/N+5

Compte	Libellé	Débit	Crédit
131	Subvention d'équipement	12 500	
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat		12 500
	<i>31/12/N+5, Remise à zero</i>		

Fin Correction